

Prévention des troubles musculosquelettiques: l'Ehpad Terre-Nègre, un exemple à suivre



L'Ehpad a fait l'acquisition de lève-résidents sur rail motorisé. Photo: Ehpad Terre-Nègre

Fortement affecté par les troubles musculosquelettiques, cet établissement associatif situé à Bordeaux a mis en place, depuis sept ans, une démarche de prévention des risques en impliquant l'ensemble des salariés. Une réussite, car le taux d'absence pour accidents du travail a été divisé par deux, assure auprès de Gerontonews Emmanuel Chignon, son directeur.

Le constat est sans appel. Les Ehpad sont dans une situation alarmante en matière [d'accidents du travail ou de maladies professionnelles](#).

Selon les données de l'Assurance maladie, en 2023, au sein du secteur "sanitaire et médico-social", les salariés travaillant en Ehpad sont particulièrement touchés par [les troubles musculosquelettiques](#) (TMS): les pathologies qui touchent les muscles, les tendons et les nerfs et [les maux de dos](#) sont la première cause d'arrêt et d'inaptitude.

Plus précisément, 94% des maladies professionnelles reconnues au sein de ces établissements sont liés à des TMS.

Une problématique aux conséquences sanitaires et économiques extrêmement importantes: 46 millions d'euros de cotisations sont versées au titre de ces sinistres et plus de 660.000 jours de travail (soit plus de 3.100 équivalents temps plein -ETP) sont perdus du fait des arrêts de travail des salariés touchés, estime l'Assurance maladie.

Compte tenu de cette forte sinistralité et dans un contexte où les 75-84 ans passeront de 4,1 millions en 2021 à 6,1 millions en 2030, la prévention de ces troubles est cruciale.

Au sein de l'Ehpad Terre-Nègre, établissement associatif situé à Bordeaux, ce sujet est une priorité depuis 2017.

Accueillant 400 résidents, ce qui en fait l'un des trois plus gros Ehpad de France, et comptant 270 salariés en ETP, cet établissement est, à l'époque, "dans une situation très enkystée",

Profitez de toute l'information Gerontonews.com en continu & illimité

Articles illimités

Dossiers pratiques illimités

Newsletter quotidienne

Multi-comptes

Testez **gratuitement** pendant 1 mois

DÉCOUVRIR L'OFFRE

reconnaît auprès de Gerontonews Emmanuel Chignon, son directeur.

"En 2016-2017, il y avait entre 6,5% et 7% d'absentéisme sur motif d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Au premier semestre 2018, nous avions un absentéisme cumulé (avec les maladies 'ordinaires') supérieur à 20%", se souvient-il.

"Ces statistiques étaient très probablement liées à des conditions de travail loin d'être optimales et à un manque de matériel", admet-il. "Il était urgent de réagir".

Sous l'impulsion de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) Aquitaine, la direction met en place une démarche de prévention des risques liés aux manutentions, dans [le cadre du programme TMS Pros](#) développé par l'Assurance maladie-risques professionnels.

"Avant 2017, nous n'avions que très peu réfléchi à la problématique des difficultés de travail de nos collègues, et plus particulièrement des aides-soignantes", concède Rémy Haneuse, kinésithérapeute et responsable du pôle rééducation et maintien de l'autonomie de l'Ehpad. "La Carsat Aquitaine nous a accompagnés de manière très méthodique afin de faire monter en puissance cette dynamique de la prévention au sein de l'établissement", explique-t-il.

Formations et aides techniques

Pour que la démarche soit efficace, l'implication de l'ensemble des professionnels est nécessaire. Ce qui est le cas à l'Ehpad Terre-Nègre. "C'est une véritable aventure! Nous avons même donné un nom au projet: la blouse sans le blues (BSB)", confie encore celui qui est aussi animateur prévention au sein de la structure.

La mobilisation des équipes passe avant tout par de la formation. Après une demi-journée d'apprentissage des risques incendie, les aides-soignants et infirmiers suivent une demi-journée de formation BSB.

"Nous étudions l'ensemble des aides techniques utilisées par les professionnels. Ils ont beau les connaître, travailler avec tous les jours, ils ne savent pas tout le temps les manipuler correctement", constate auprès de Gerontonews Mathilde Lailheugue, ergothérapeute.

"Par exemple, nous avons un outil qui nous permet d'enfiler les bas de contention des résidents sans effort. Ou encore une chaise qui nous permet de relever les résidents du sol après une chute. S'il est assez facile de se servir de ces dispositifs, il est tout de même nécessaire d'en connaître le bon usage", poursuit-elle.

Cette formation a prioritairement été dispensée aux salariés qui ont eu des accidents du travail en lien avec les manutentions, ensuite à ceux qui ont eu une absence égale ou supérieure à quatre mois puis aux nouveaux salariés (CDI, CDD et apprentissage) et enfin à ceux qui n'ont pas suivi de formation depuis un an.

"Depuis 2017, l'ensemble des salariés soignants l'a suivie au moins une fois", assure Mathilde Lailheugue, qui anime également [des formations PRAP 2S](#) (prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et social).

Pendant quatre jours, une dizaine d'aides-soignants participent à cette formation certifiante intitulée "Aide à la mobilité de la personne en prenant soin de l'autre et de soi-même". "Elle permet à chaque salarié d'être acteur de sa propre prévention et de celle de ses collègues", explique l'ergothérapeute.

"En plus d'une partie théorique (connaissance du corps humain, des pathologies, des risques encourus...), il y a un côté plus pratique: comment [déceler un risque dans sa propre pratique](#), comment reconnaître un danger, éviter les situations à risque. Il y a une réflexion autour de la mise en place de moyens humains, organisationnels ou techniques qui permettent de faciliter le travail du soignant", renseigne-t-elle.

Les professionnels non-soignants suivent, quant à eux, la formation PRAP IBC (industrie, bâtiment, commerce). "A ce jour, sur les 110 aides-soignants de l'Ehpad, plus du quart l'a déjà suivie. Ce qui veut dire qu'un à deux aides-soignants par équipe est formé et peut diffuser cette culture de la prévention auprès des autres salariés", se félicite Emmanuel Chignon.

La réduction des TMS passe aussi par l'achat d'aides techniques supplémentaires. Avec l'appui de la Carsat Aquitaine, la direction de l'Ehpad Terre-Nègre a fait l'acquisition de guidons de transfert, de verticalisateurs électriques et de machines qui permettent de repositionner une personne au fond de son fauteuil roulant.

"Nous avons aussi installé des rails au plafond dans les chambres. Equipés de moteurs, ils remplacent les lève-personnes, des machines très lourdes et très encombrantes, et évitent de se blesser au niveau du dos, des poignets et des bras", témoigne Mathilde Lailheugue.

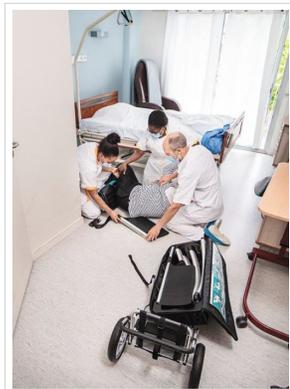


Photo: Ehpad Terre-Nègre

"Avant tout achat, en tant qu'ergothérapeute, j'évalue ces aides techniques pour vérifier qu'elles sont adaptées aussi bien aux résidents qu'aux soignants", ajoute-t-elle.

"La philosophie globale du déploiement des outils est double. D'une part, il s'agit de solliciter nos résidents de manière adaptée à leurs capacités restantes. D'autre part, il convient de diminuer les contraintes physiques des soignants", complète Rémy Haneuse.

"Au départ, les professionnels ne pensaient qu'à aider le résident sans réfléchir à la pénibilité, aux risques d'accident du travail, à l'usure professionnelle. Ce n'est plus le cas mais cette acculturation a pris des années", confie Emmanuel Chignon.

Embauche de deux ergothérapeutes

Autre clef de réussite: la mise en place de groupes de travail, de temps d'échanges pour définir les objectifs et les moyens de les atteindre.

"Ce sont des temps de rencontres formalisés, en lien avec la CSSCT [commission santé, sécurité et conditions de travail], au cours desquels nous analysons et étudions les situations qui ont posé problème, les difficultés rencontrées sur le terrain", éclaire le kinésithérapeute.

"A chaque CSSCT, tous les deux mois, nous épluchons l'ensemble des accidents du travail, avec ou sans arrêt, qui ont eu lieu sur la période. Si, collégalement, nous avons le sentiment qu'une situation est complexe, nous investiguons et faisons des retours d'expérience qui bénéficient à tous et permettent d'éviter que ce type d'accident se reproduise", appuie le directeur.

Enfin, "et c'est là où nous sommes innovants", "nous avons créé les conditions de pérennisation de cette démarche en embauchant deux ergothérapeutes qui ont pour seules missions de la prévention de ces troubles musculosquelettiques. Ils sont au service des salariés pour réduire la pénibilité et les accidents du travail", affirme-t-il.

Le directeur de l'Ehpad Terre-Nègre en a bien conscience: la mise en place d'une telle démarche de prévention a un coût. "Depuis 2017, nous avons acheté pour 450.000 euros de matériels pour les soignants et les autres professionnels (jardinier, lingères...). Cela représente plus de 1.000 euros par lit investis en prévention des accidents du travail et de la pénibilité", calcule-t-il. "En réalité, nous avons financé 50% de ces investissements. L'autre moitié est ventilée entre la Carsat Aquitaine et l'ARS [agence régionale de santé] Nouvelle-Aquitaine".

Si les montants engagés sont conséquents, le retour sur investissement est, lui aussi, important. "En 2023, nous sommes à 2,74% d'absentéisme lié aux accidents du travail et à 11% d'absentéisme cumulé avec les maladies 'ordinaires'. Nous avons donc divisé par deux nos statistiques. Et le début d'année 2024 est encore bien meilleur: nous sommes passés de façon assez forte sous les 10% d'absentéisme, à 8,46% en janvier et sous les 7% en février. Nous n'avions jamais eu deux mois consécutifs avec un absentéisme aussi bas. La dynamique se poursuit", se réjouit Emmanuel Chignon.

Des résultats "extrêmement positifs"

"La Carsat publie régulièrement des statistiques sur les fréquences d'accident du travail et sur les gravités. En comparaison, nous sommes en dessous de la moyenne nationale avec deux fois moins d'accidents du travail que les autres acteurs du secteur des Ehpad, à l'échelle nationale. Et sur l'échelle de la gravité, nous sommes à quatre fois moins que la moyenne des autres établissements", vante encore le directeur.

"Les résultats sont donc extrêmement positifs et c'est pour cela que la Carsat a jugé notre démarche exemplaire", se réjouit-il.

"La mise en place de cette démarche a eu aussi pour conséquence, et on ne l'avait pas

imaginé au départ, de rendre l'établissement attractif. En effet, nous n'avons quasiment plus de turn-over et plus de démission. Mieux, les soignants de Bordeaux et ses environs postulent pour travailler dans notre Ehpad", loue Emmanuel Chignon.

Si les résultats sont au rendez-vous, beaucoup reste encore à faire, juge-t-il: "Nous avons démarré un travail sur les aides-soignants de nuit. Ces professionnels font beaucoup de changes, avec une répétition et des contraintes posturales fortes. Elles sont donc à risque de TMS. Les ergothérapeutes vont donc passer plusieurs nuits à l'Ehpad afin de trouver des moyens d'action pour améliorer leurs conditions de travail".

"Nous allons travailler avec le jardinier et les lingères. Nous rénovons tout le circuit du médicament. Il y a aussi une réflexion autour des chariots de pharmacie des infirmiers. Enfin, nous allons améliorer le quotidien des ASH [agents de services hospitaliers] en travaillant sur l'ergonomie des tunnels de plonge", liste encore le directeur. Objectif? Se rapprocher au maximum du "zéro" accident du travail-maladie professionnelle.

mr/cbe
